

## Editorial

## Halte à la prolifération

La lutte contre la prolifération du nucléaire est un des enjeux de sécurité les plus importants des prochaines décennies. La préoccupation n'est pas nouvelle. Soucieuses à la fois de maintenir leur avantage et d'empêcher que la multiplication des pays en possession de la bombe débouche sur un conflit, les cinq puissances nucléaires – Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Chine et URSS – ont mis au point dès la fin des années 1960 un traité de non-prolifération. Cela n'a pas évité l'émergence de nouveaux Etats nucléaires, l'Inde, le Pakistan, Israël... D'autres ont arrêté leurs programmes, tels le Brésil ou l'Afrique du Sud.

Les cinq « Grands » s'inquiètent que des Etats, stigmatisés comme « voyous » par les Américains, se dotent d'un armement atomique. Depuis des années, ils essaient de dissuader la Corée du Nord et l'Iran, en maniant alternativement la carotte et le bâton. Avec un succès inégal. Mardi 13 février, Pyongyang aurait accepté de « désactiver » son programme nucléaire militaire en échange de garanties concernant sa sécurité et son approvisionnement en énergie appuyées par Washington. Les pressions diplomatiques et les sanctions semblent avoir eu raison des ambitions du dernier régime stalinien de la planète.

Avec Téhéran, le bras de fer continue. Le régime des mollahs refuse de suspendre l'enrichissement de l'uranium, étape indispensable à la fabrication d'une arme nucléaire, comme le lui demande le Conseil de sécurité de l'ONU. Les Européens, qui négocient depuis près de quatre ans avec l'Iran, n'ont rien obtenu. Leur Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité, Javier Solana, l'a reconnu dans un document remis aux diplomates des vingt-sept pays membres de l'Union.

Pressés par les Américains, les Européens acceptent-ils de durcir les sanctions économiques et financières, au risque de rompre le front commun avec la Russie ? Ils n'auront guère d'autre choix s'ils veulent éviter à la fois un Iran nucléaire – ce qui est leur politique officielle – et des bombardements américains sur les sites irakiens dont les conséquences ajouteraient au chaos irakien. Washington affirme privilégier l'approche diplomatique, mais garde l'option militaire sur la table.

Le précédent nord-coréen apporte des enseignements ambivalents. Pyongyang s'est servi de son programme nucléaire comme d'une monnaie d'échange pour la reconnaissance qu'il recherchait, après avoir procédé à un essai plus ou moins réussi. L'Iran aussi aspire à une reconnaissance de son rôle régional, que les Américains ne sont pas prêts à lui accorder. Faudra-t-il attendre qu'il se proclame puissance nucléaire pour que commence « un grand marchandage » ? Si la tension baisse dans la péninsule coréenne, les enchères montent dangereusement au Moyen-Orient. ■

**Société éditrice du Monde SA**  
**Président du directoire :** Jean-Marie Colombani  
 Directeur : Jean-Marie Colombani  
 Pierre Jeantet, directeur général  
 Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain  
 Directeur général adjoint chargé de la presse régionale : Noël-Jean Bergeroux  
**Directeur de la publication :** Jean-Marie Colombani  
 Directeur délégué : Eric Fottorino,  
 directeur général délégué : Patrick Collard  
**Directeur de la rédaction :** Eric Fottorino  
 Directeur éditorial : Gérard Courtois  
 Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Le Monde 2), Sophie Gherardi, Laurent Greilsamer, Patrick Jarreau, Michel Kajman, et Franck Nouchi (« Le Monde des livres »)  
 Responsable de la conception : Eric Azan  
 Directeur artistique : Quintin Leeds ; chef d'édition : Françoise Tovo  
 Délégué général : Olivier Biffaud, secrétaire général : Jean-Pierre Giovenco  
**Médiatrice :** Véronique Maurus  
 Directeur des relations internationales : Daniel Vernet  
 Conseil de surveillance : Alain Minc, président,  
 Jean-Michel Dumay, vice-président  
 Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
 Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde SA  
 Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 149 017 497 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des rédacteurs du Monde, Société des cadres du Monde, Société des employés du Monde, Société des lecteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Société des personnels du groupe des publications de la Vie catholique, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Investimonde.  
**Rédaction :** 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris Cedex 13  
 Tél. : 01-57-28-20-00 ; télex : 202806F ; télécopieur : 01-57-28-21-21  
**Courrier des lecteurs :** par télécopie : 01-57-28-21-74 ;  
 Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr  
**Médiatrice :** mediatrice@lemonde.fr  
**Abonnements :** Par téléphone : de France 0-825-000-778 (0,15 TTC/min) ; de l'étranger : (33) 3-44-31-90-48. Sur Internet : www.lemonde.fr/abonjournal/  
 Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 TTC/min)  
 Tarif 1 an : France métropolitaine : 374 €  
**Internet :** site d'information : www.lemonde.fr ; finances : http://finance.lemonde.fr ;  
 Emploi : www.talents.fr ; Immobilier : http://immobilier.lemonde.fr  
**Télématique :** 3615 lemonde. **Documentation :** http://archives.lemonde.fr  
**Collection :** Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
 « Le Monde » sur microfilms : 03-88-04-28-60

Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde (SA). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 8197 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
 12, rue Maurice-Gunzbourg  
 94852 Ivry cedex

OPD  
 PRESSE  
 PAYANTE

Président : Patrick Collard  
 Directeur général : Stéphane Corre

80, Bd Auguste-Blanqui  
 75013 PARIS CEDEX 13  
 Tél. : 01-57-28-39-00 - Fax : 01-57-28-39-26

PRINTED IN FRANCE

## Restituer des œuvres d'art... mais à qui ?

Le 5 février, l'Unesco organisait une rencontre à Paris sur un thème à l'intitulé prudent et passe-partout : « Mémoire et universalité, de nouveaux enjeux pour les musées. » Mais le sujet, sur lequel les participants étaient conviés à débattre, était loin d'être académique : les musées doivent-ils restituer les œuvres aux pays où elles ont été créées, ces derniers les considérant comme des éléments constitutifs de leur identité ?

L'actualité est en effet brûlante. Des pièces antiques appartenant au Musée Getty, de Los Angeles, sont réclamées par l'Italie. Le retour des frises du Parthénon, que l'on peut admirer au British Museum de Londres, est un vieux cheval de bataille de la Grèce. Plusieurs pièces précolombiennes sont revendiquées par les pays sud-américains. Et nombre de pays africains estiment que leur patrimoine, disséminé dans des musées du monde entier, doit retourner chez eux.

Sur le podium de l'Unesco se trouvaient des responsables de musées occidentaux, riches en pièces « venues d'ailleurs » : Henri Loyrette, du Louvre, Neil MacGregor, du British Museum, Mikhaïl Piotrovsky, pour l'Ermitage de Saint-Petersbourg, Richard West, du Musée des American Indian de Washington. Il y avait aussi des universitaires (le Guatémaltèque Juan Antonio Valdés et le Français Krzysztof Pomian), la représentante du comité de déontologie de l'ICOM, le Conseil international des musées (l'Australienne Bernice Murphy) et le directeur de l'École du patrimoine africain à Porto-Novo, au Bénin (Alain Godonou).

Les échanges se sont bornés à des généralités pertinentes. Chaque invité dans son rôle. L'Europe

parlant d'universalité, l'Australie de technologies nouvelles à mettre au service des peuples – les œuvres chez nous, leur représentation virtuelle dans les « pays sources » –, les Etats-Unis d'espace civique, l'Amérique latine de rééquilibrage des échanges Nord-Sud et l'Afrique – la plus pugnace – en posture d'éternelle victime.

Tout était juste, rien n'était dit. Au point de se perdre dans les différentes demandes de restitu-

## Analyse

Emmanuel de Roux

tion. Car ces dernières, de registre très différent, appellent des solutions diverses. Il y a d'abord le pillage archéologique récent et avéré. Le Musée Getty s'est mis dans une mauvaise situation en refusant la restitution à l'Italie de plusieurs œuvres pillées – dont une statue d'Aphrodite en marbre et un bronze, l'*Athlète triomphant* – dont le parcours clandestin a été parfaitement reconstitué.

Autre cas de figure : la pièce revendiquée a quitté le pays source depuis longtemps et « légalement », faisant désormais partie du patrimoine de son nouveau propriétaire. Le cas le plus célèbre – et le plus conflictuel – est celui des frises du Parthénon, au British Museum. Elles ont été enlevées en 1801 par Lord Elgin sur les ruines de l'Acropole d'Athènes. Le Britannique disposait d'un *firman* (une autorisation officielle) du sultan turc (l'autorité légale à l'époque) pour entreprendre ce dépeçage. Le gouvernement grec conteste ce point et récla-

me avec obstination ce qu'il considère comme étant un élément central de son identité culturelle.

La plupart des musées occidentaux gardent un silence prudent sur ce cas d'école. Leurs salles sont en effet garnies d'œuvres qui ont souvent une histoire similaire : la *Vénus de Milo* ou la *Victoire de Samothrace*, sculptures acquises par la France et conservées au Louvre, ou le temple de Pergame (aujourd'hui Bergame, en Turquie), démonté par les archéologues allemands et remonté à Berlin. Et la Grèce, plus que jamais, fait du retour au pays de son patrimoine antique une priorité. Son refus de prêter au Louvre, sous prétexte de fragilité, une statue qui devait constituer un des fleurons d'une exposition consacrée au sculpteur Praxitèle, à partir du 23 mars, n'est-elle pas une manifestation de sa mauvaise humeur ?

D'autres pays se montrent également offensifs. La Colombie, l'Equateur, le Pérou interviennent de plus en plus fréquemment dans les capitales occidentales, lors de ventes aux enchères, pour réclamer des pièces qui seraient sorties illégalement de leurs pays. Si un objet « exfiltré » au XIX<sup>e</sup> siècle par des *huaqueros* (pilleurs de tombes) ne pose pas trop de problème, il devient « brûlant » dès qu'on se rapproche de la période contemporaine. Quelle est la date « limite » au-delà de laquelle une restitution est exigible : 1970 – date de la signature de la convention de l'Unesco qui codifie la circulation et la protection des objets d'art, mais n'est pas rétroactive – ou celle des lois locales, souvent plus précoces, mais peu respectées et rarement reconnues sur le plan international ?

Colonisation et perte de mémoire

Pour l'Afrique, le problème est encore plus complexe. Le continent, constate beaucoup de spécialistes africains, a été soumis à la traite négrière, puis colonisé. Il a, de ce fait, perdu l'essentiel de son patrimoine. Cette privation équivaut à une perte de mémoire. Si le drame atroce de la traite qui a vu la déportation de millions d'africains a peu touché son patrimoine matériel, la période de colonisation a largement coïncidé avec l'évaporation de ce patrimoine. Qu'il soit détruit, pillé ou vendu.

Un grand nombre de sculptures, après être passées entre les mains de collectionneurs privés (et d'abord celles des artistes, Picasso, Matisse ou Derain), se retrouvent aujourd'hui dans les musées occidentaux, notamment celui du Quai Branly, en France. Certains militent pour une restitution. Mais à qui rendre ces objets qui font aussi partie du patrimoine mondial et qui doivent donc être conservés, étudiés et exposés dans de bonnes conditions ? Les colonisateurs avaient créé sur place des musées – celui de Dakar, par exemple, l'un des plus prestigieux de l'ouest africain. Aujourd'hui, ces établissements, peu fréquentés, font peine à voir. Leurs collections se sont autodétruites faute de soins et de crédits. Elles ont également été vendues par des conservateurs indécents ou jamais payés par les divers gouvernements africains pour lesquels un musée n'est pas une priorité. Faut-il inventer, pour le continent africain, un autre système que celui des musées pour préserver son patrimoine ? Peut-être. Mais lequel ?

Le travail que fait Alain Godonou à Porto-Novo est essentiel. Pour la première fois, une institution africaine, indépendante des pouvoirs en place, forme des professionnels, donne des expertises, entreprend des actions de sensibilisation à ce patrimoine. Il faut avouer cependant que le processus n'en est qu'à ses débuts. Doit-on, dès aujourd'hui, prendre le risque de restituer des objets susceptibles de disparaître ou de reprendre le chemin du marché ? Encore une question sans réponse. Et qui n'a pas été posée à l'Unesco. ■

## Gauche-droite par Pessin



## Quand la politique étrangère divise la gauche

Il est des pays – faut-il les envier ? – où la politique étrangère est l'objet d'un vrai débat. Où des gouvernements sont menacés d'être mis en minorité, voire renversés, parce que la coalition qui les soutient est traversée de courants divers. Où les partis politiques ont des vues opposées sur les grandes questions agitant la planète.

L'Italie est dans ce cas, à l'inverse de la France. Le candidat de la droite à l'élection présidentielle a bien flirté avec le non-conformisme, en célébrant l'amitié avec les Etats-Unis et en critiquant à propos de l'Irak l'« arrogance » du gouvernement auquel il appartient, jusqu'à passer pour un néo-conservateur. Mais il est vite rentré dans le rang. Nicolas Sarkozy n'avait rien à gagner à rompre « le consensus gaullo-mitterrand-chiracien » selon l'expression d'Hubert Védrine dans son livre *Continuer l'Histoire* (Fayard, 154 p., 10 €).

L'ancien ministre des affaires étrangères de la cohabitation Chirac-Jospin considère que la conception classique de la politique étrangère – « défense de nos intérêts vitaux, de notre autonomie de décision et de notre influence » – est attaquée de plusieurs côtés, par les « européistes », les « droits-de-l'hommeistes », les « multilatéralistes intégraux » et les « atlantistes ».

Ces courants existent. Force est de constater qu'ils sont marginaux, même s'ils s'expriment

parfois avec fracas, et sans grand effet sur la diplomatie française.

Revenons à l'Italie. Le gouvernement Prodi cherche à concilier l'alliance avec les Etats-Unis avec le refus de la dépendance. Ou, pour le dire en termes de politique intérieure, avec l'atlantisme atavique de la classe dirigeante italienne et l'anti-américanisme non moins atavique des avatars du Parti communiste, éléments indispensables de la coalition de centre-gauche. Pour y parvenir, il faut toute la patience de Romano Prodi, ci-devant démocrate chrétien qui, comme on le dit à Rome,

## Chronique

International Daniel Vernet

« transpire la bonté par toutes ses griffes ». C'est d'autant moins facile que les Etats-Unis ont pris l'habitude de se comporter dans la Péninsule comme en terrain conquis et que le précédent gouvernement de Silvio Berlusconi ne se faisait pas prier pour s'aligner sur George W. Bush.

Les points de friction s'accroissent. Il y a la base militaire de Vicence (Vénétie), que les Américains voudraient agrandir, le cas Calipari, du nom de ce colonel des services secrets italiens tué près de Bag-

dad par un soldat américain lors de la libération de la journaliste otage Giuliana Sgrena, le cas Abou Omar, imam égyptien enlevé par la CIA en plein Milan, et surtout la discussion sur la présence des forces italiennes en Afghanistan. Tous les six mois, le gouvernement doit demander au Parlement de renouveler son mandat. Et sa majorité est si ténue au Sénat qu'il risque à chaque fois d'être désavoué.

S'il a rapatrié les troupes italiennes envoyées par Berlusconi en Irak, il ne peut pas quitter l'Afghanistan sans provoquer une grave crise de confiance avec Washington, malgré les réserves des anciens communistes et les critiques de l'extrême gauche. La polémique a été aggravée par la publication d'une lettre ouverte de six ambassadeurs occidentaux à Rome, dont l'américain, enjoignant aux Italiens de rester en Afghanistan. Pour quoi faire ?, se demandent les opposants au sein même de la coalition : du « maintien de la paix », comme le veut la version officielle, ou la guerre, comme le veulent les Américains ?

Ce débat fait partie du processus d'affranchissement de l'Italie vis-à-vis de ses trois auteurs traditionnels. L'influence soviétique avait diminué avant même la disparition de l'URSS. Celle du Vatican est plus déclamatoire que réelle (voir la polémique actuelle sur le pacs à l'italienne). Le rapport aux Etats-Unis reste un délicat exercice d'équilibre, entre fidélité et émancipation. ■